LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

SANTÉ

Saint-Boniface verra d'ici la fin 2015 un centre d'accès médical. Des services médicaux et sociaux seront réunis dans un même lieu. Le coin des rues Goulet et Kenny semble être l'emplacement choisi.

A3

ACTUEL

SAINTE-ANNE

Les accusations d'agression sexuelle qui pèsent sur le maire de Sainte-Anne, Bernard Vermette, inquiètent le Conseil municipal qui pourrait voir sa représentation francophone partir ou diminuer drastiquement avec le départ potentiel du maire.

A9

ÉCONOMIE

REVENU CANADA

Le nouveau service de courrier de l'Agence du revenu du Canada pourrait ne pas être adapté à la réalité des petites entreprises en milieu rural dû au manque d'accès aux services Internet.

A17

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
1,10 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 27 • DU 16 AU 22 OCTOBRE 2013
SAINT-BONIFACE

Héliosols crève l'écran



photo : Manon Bachelot

Saint-Boniface, ses stars, ses paillettes et son premier long métrage de fiction francophone de l'Ouest.

Le 10 octobre, plus de 300 personnes de la communauté francophone, sur leur 36, ont défilé sur le tapis rouge du Centre culturel franco-manitobain pour l'avant-première mondiale du film de Gabriel Tougas, ***Héliosols***. Il aura fallu deux ans de travail pour réaliser ce premier projet. Sur les notes de piano de Nathanaël Wsiaki, le film débute par un long travelling à travers la ville. La Fourche, le Musée canadien des droits de la personne, le Pont Provencher, la Cathédrale de Saint-Boniface, l'Université… Une manière de magnifier et montrer la beauté de nos lieux de vie, mais aussi de rappeler que, si ce long-métrage est francophone, la communauté n'est pas son sujet. Gabriel Tougas traite un sujet universel, les dégâts sur l'environnement des industries qui répondent à une logique capitaliste de rendements et de profits. Qui aurait cru une salle debout applaudissant à tout rompre pour ce film tourné en 17 jours, un micro-budget et un scénariste-réalisateur-monteur de 22 ans?

Pour les absents, pas d'inquiétude, le film est en vente en ligne sur Internet, le sera bientôt en DVD et Blue-ray et sera présenté lors du festival Cinémental, au festival du cinéma de Moncton et dans les centres culturels francophones du Canada.

Sur la photo, l'équipe du film Patrick Trudel, Yan Dallaire, Charles Leblanc, Keith Damboise, Yann Lacoste, Brianne Gagné, Janique Freynet-Gagné, Carly Robinson, Anatol Rennie, Laura Lussier, Stéphanie Halicas et Gabriel Tougas.

Citation DE LA SEMAINE

« Nous avons un manque de place physique à Saint-Boniface pour accueillir de nouveaux médecins. Le centre d'accès va créer de l'espace. »

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher se réjouit de voir aboutir un tel projet. | **Page A3.**



Le SOMMAIRE

PATRIMOINE ET GÉNÉALOGIE

Une perte irremplaçable

Avec le décès de Patricia Turenne, la Société historique de Saint-Boniface perd une experte de la généalogie franco-manitobaine, et une bénévole des plus engagées.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le décès subit de Patricia Turenne, le 7 octobre dernier, d'un accident vasculaire cérébral, a laissé le personnel du Centre du Patrimoine et de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), où l'absence de la généalogiste bénévole engagée se fait grandement ressentir, sous le choc.

« Patricia Turenne a eu un impact durable sur la communauté, en aidant les personnes qui viennent faire de la recherche généalogique chez nous, indique le directeur général de la SHSB, Gilles Lesage. Souvent, ces personnes sortent très émues, puisqu'ils ont obtenu des nouveaux détails, ou encore une confirmation de l'histoire orale de leur famille. C'est un service qui rejoint les gens à un niveau profond, et l'expertise de Patricia était des plus appréciées. Son appui était précieux et, au fond, irremplaçable, compte tenu de ses connaissances en généalogie, ses compétences en recherche et toute sa personnalité. »



photo : Gracieuseté Roger Turenne

Patricia Turenne était une bénévole qui laissera avec son départ un grand vide à la Société historique de Saint-Boniface. Elle connaissait la généalogie des Francophones du Manitoba sur le bout des doigts.

Le président de la SHSB, Michel Lagacé, abonde dans le même sens. « Dans la petite équipe que nous avons à la SHSB, la perte d'une Patricia Turenne, c'est beaucoup, confie-t-il. Depuis plus de 15 ans, Patricia a joué un rôle déterminant dans le développement du volet généalogique de notre société historique. Année après année, elle était au service de nos clients. Tous les mardis et les samedis – et ce sans faute – on pouvait la trouver au Centre du patrimoine. »

Au fil des années, les historiens ont su apprécier, eux aussi, les connaissances de Patricia Turenne.

« C'est grâce à son expertise, en préparant le tome trois de *Histoire du Manitoba français*, que j'ai pu vraiment comprendre les contributions d'Honorius Daigneault, ancien directeur de l'ancienne Association d'éducation des Canadiens-Français du Manitoba, explique l'historienne, Jacqueline Blay. Ce que Patricia Turenne m'a donné, c'est un sens du personnage. Son apport s'est avéré indispensable à mes recherches. Elle connaissait son histoire manitobaine comme le fond de sa poche. Pour en arriver là, il faut des années de travail et de patience. Son décès est une immense perte pour la SHSB. »

Historien auteur, entre autres, du livre *Les Fidèles à Riel*, Bernard Bocquel, a apprécié, lui aussi, « la piqure de la généalogie » de Patricia Turenne.

« C'était une bénévole exceptionnelle, affirme-t-il. Lorsque je travaillais sur *Les Fidèles à Riel*, c'est elle qui m'a permis de donner une humanité aux membres de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM), et de vraiment rentrer dans la vie de cet organisme. Elle m'a aidé à établir les liens de parenté des joueurs, et de mettre de la chair sur les procès verbaux de l'UNMSJM. Grâce à ses connaissances en généalogie, j'ai pu réussir ce coup. »

Et la relève?

Selon Gilles Lesage, l'absence de Patricia Turenne, bien qu'elle se fasse ressentir, ne portera pas atteinte à la capacité de la SHSB d'offrir un service en recherche généalogique.

« L'ironie, c'est que Patricia ait elle-même préparé la relève, rappelle-t-il. Cela fait huit ans que notre employée, Janet La France, reçoit une formation en généalogie de Patricia. De plus, Patricia travaillait avec un autre bénévole depuis quelques mois, Jean-Pierre Noël. Nous avons donc une certaine expertise en place. Il est clair, cependant, que la SHSB a subi un coup. Là où il y a quelques semaines nous avions recours à deux personnes de calibre, nous n'en avons plus qu'une. »

SAINT-BONIFACE

Du vandalisme « scandaleux »

Pour la troisième fois en 15 ans, le cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald, s'est trouvé ciblé par des vandales, qui ont renversé 25 monuments.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Quelque 25 tombes ont été vandalisées au cimetière de Saint-Boniface, situé rue Archibald. L'incident, qui s'est probablement produit dans la nuit du 2 octobre, laisse plus d'un Bonifacien sous le choc.

« C'est, à ma connaissance, le plus grand nombre de tombes vandalisées au cimetière, indique le préposé au cimetière, Michel Michaud. C'est inquiétant, car il s'agit clairement d'actes de vandalisme. Nous avons contacté la Police de Winnipeg mais, sans témoin, il y a très peu à faire. On ne sait pas ce qui a motivé les criminels, à part un désir mesquin et gratuit de détruire de la propriété et de déranger les lieux de repos des fidèles de la paroisse.

« En fait, le vandalisme a causé énormément de soucis chez les paroissiens, poursuit-il. Certains sont venus pour s'assurer que les tombes de leurs bien-aimés étaient toujours intactes, poursuit-il. Plusieurs nous suggèrent de mieux éclairer le cimetière, la nuit, d'ériger des clôtures plus élevées, ou encore d'installer des caméras pour surveiller les lieux. Pour ma part, je doute que de telles mesures empêcheront vraiment les gens qui veulent pénétrer les lieux de le faire. »

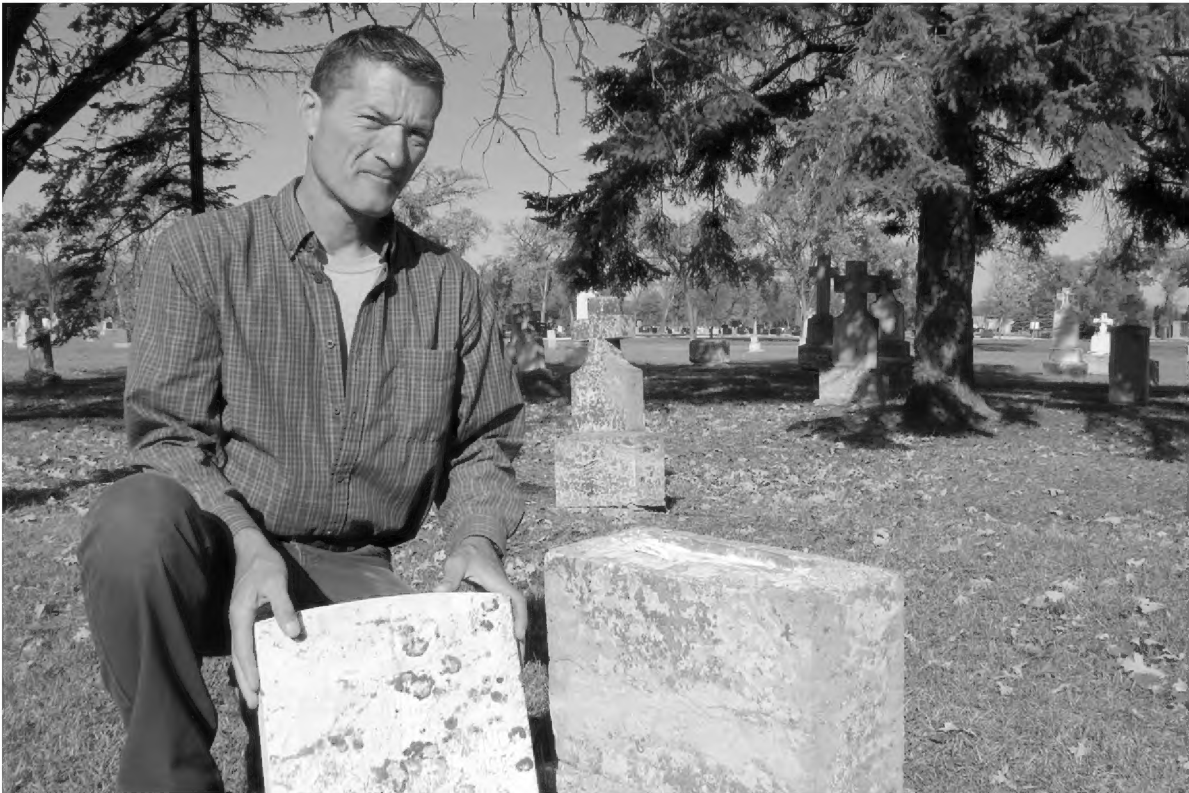


photo : Daniel Bahuaud

Michel Michaud.

Les monuments, situés dans la plus ancienne partie du cimetière, remontent tous aux années 1918 à 1930, ce qui rend d'autant plus regrettables les dégâts. « Ces pierres tombales sont anciennes, et par conséquent irremplaçables, déclare Michel Michaud. Dans bien des cas, les monuments ont été fendus en deux, et des croix ont été brisées. »

Contremaître aux Monuments Brunets, Benoît Brunet a été appelé à venir en aide aux travaux de réparation.

« On peut se compter chanceux qu'il n'y avait pas de statues sur les pierres endommagées, car elles sont très difficiles à réparer, indique-t-il. Déjà, il fallait faire très attention aux monuments abîmés, en les réparant du mieux qu'on le pouvait, puisqu'ils sont taillés dans de la pierre ancienne, comme le marbre, la pierre de Tyndall et le grès, qu'on n'utilise plus dans les cimetières contemporains. Le grès est un matériel friable, ce qui rend encore plus difficile la réparation. À tout remplacer les monuments qui ont été renversés avec des matériaux contemporains, comme du granit, on pourrait aisément dépenser 20 000 $. »

Au moment d'écrire ces lignes, la paroisse Cathédrale ignorait le coût total des réparations effectuées. Il s'agissait de la troisième fois en 15 ans que des monuments ont été vandalisés dans le cimetière de la rue Archibald. Pour sa part, le curé de la paroisse Cathédrale, l'abbé Marcel Carrière, se dit « bien déçu » du comportement des vandales.

« Les personnes responsables ont fait preuve d'un manque de respect pour un espace qui demeure sacré aux yeux des catholiques, déclare-t-il. C'est scandaleux. »

TOURISME

Le Canada en un clic

Planifier un voyage et découvrir l'histoire des différentes régions du Canada pourraient être plus facile avec le nouveau site Web créé par la Société Histoire Canada.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La riche histoire du Canada mérite d'être connue et visitée. C'est pour faciliter cette visite touristique et historique que la Société Histoire Canada a débuté il y a quelques années le projet de création d'un nouveau site internet qui devait regrouper toutes les informations nécessaires sur l'histoire du Canada mais aussi planifier un voyage.

Ce projet a enfin vu le jour. Le lancement du site Web Destinations (1) a eu lieu le 1er octobre au Musée de Saint-Boniface. Un lieu qui d'ailleurs n'a pas été choisi au hasard. Non seulement, le musée est une mine d'or mais le quartier de Saint-Boniface détient une riche part dans l'histoire du Manitoba français. « Je ne suis pas surpris que l'évènement se déroule ici », affirme le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot.

« Le quartier français de Saint-Boniface est sans aucun doute mon lieu préféré, on y sent l'esprit de Louis Riel, le fondateur du Manitoba », ajoute le compositeur Danny Schur qui est la personnalité en vue sur le site dans la section Manitoba.

« On a quelque chose qui peut amener les gens à venir nous voir », ajoute-t-il. Des milliers de personnes pourront donc désormais découvrir grâce à ce site toute la richesse de l'histoire du Manitoba mais aussi des autres provinces du Canada. « C'est une valeur ajoutée », estime Philippe Mailhot.

En effet, bien qu'il existe déjà de nombreux sites internet qui font la promotion du tourisme, la présidente et éditrice d'Histoire Canada, Deborah Morrison assure que le site Destinations a une particularité. « On a rassemblé toutes les informations historiques et touristiques du pays sur une même plateforme, affirme-t-elle. C'est unique!

« Pour quelqu'un qui veut voyager, c'est plus facile de visiter un site internet au lieu d'en parcourir plusieurs sans avoir toute l'information recherchée », ajoute Deborah Morrison.



photo : Wilgis Agossa

Philippe Mailhot.

En créant ce site, la Société Histoire Canada ne se lance pourtant pas dans une concurrence avec d'autres organismes qui travaillent déjà pour la promotion du tourisme et de l'histoire du Canada. Au contraire, il s'agit d'une collaboration pour faire mieux connaître l'histoire du Canada.

« Une fois sur le site, on peut aussi aller sur le site du Musée de Saint-Boniface, et sur plusieurs autres sites internet souligne Philippe Mailhot. L'importance ce n'est pas seulement le musée mais toute la communauté qui est valorisée à travers le site Web Destinations. »

Un outil qui devrait servir à chaque communauté pour faire connaître des histoires encore peu connues. « C'est vraiment une opportunité pour promouvoir les lieux historiques », estime Deborah Morrison.

Le site Destinations est d'ailleurs plus qu'un outil d'informations. On y retrouve aussi un outil qui facilite la planification d'un voyage. « Vous mettez la région que vous avez envie de visiter et la période et le site vous donne toutes les informations sur l'itinéraire, les sites à visiter et même les activités qui vont se dérouler pendant votre voyage », explique Deborah Morrison.

(1) Pour visiter le site Web Destinations, www.histoirecanada.ca

100 NONS

La Chicane questionnée

Le mardi 8 octobre à la Maison des artistes visuels francophones, l'AGA du 100 NONS est venue rappeler les faits accomplis au cours de l'année par l'organisme et les changements envisagés pour la saison à venir. Pendant 35 minutes, le président de l'Assemblée, Éric Plamondon, également directeur général de la Maison des artistes visuels francophones, a ainsi orchestré cet évènement aussi expéditif que surprenant. En premier lieu, le Festival de musique jeunesse ne sera probablement pas renouvelé. « Je doute de le voir revenir, indiquait le directeur général du 100 NONS Aimé Boisjoli. Ce n'était qu'un premier projet alors on est à la merci de nos partenaires et de nos bailleurs de fonds. » La Chicane électrique quant à elle est « questionnée ». « On n'envisage absolument pas de la supprimer, rassurait Aimé Boisjoli. Mais le fait est qu'elle est en compétition avec beaucoup d'évènements à la rentrée. La réalité est donc différente de celle d'autrefois, il est temps d'y réfléchir. »

Cette assemblée placée sous le signe de la transparence a également été l'occasion de révéler une chute considérable des revenus du 100 NONS entre 2012 et 2013. L'organisme a en effet bénéficié de près de 320 000 $ en 2012, contre moins de 270 000 $ en 2013. La province du Manitoba notamment, a fourni près de 33 000 $ cette année contre 54 000 $ l'an passé. Des chiffres qui ne suscitent aucune inquiétude chez Aimé Boisjoli. « Cette baisse de revenus est liée au non renouvellement de certains projets, rien de plus », affirmait-il. Et cette situation financière n'a pas empêché le 100 NONS de saluer le travail et les projets de l'artiste Benjamin Funk, qui s'est vu attribué la bourse 100 NONS d'une valeur encore méconnue.

Enfin, si trois nouveaux conseillers se joignent au conseil d'administration (CA) du 100 NONS : Daniel Girard, Aline Campagne et Julien Desrosiers, en revanche, aucun candidat n'a été trouvé pour remplacer Derek Finch à la présidence du CA. Une vacance qui n'alarme aucunement Aimé Boisjoli qui y voit juste une question « d'organisation », le seul défi étant « de réussir à réunir tous les membres du CA pendant cette période très chargée de l'année afin de pouvoir prendre une décision. »

C.L.M.



DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE SAINT-JOACHIM

Qui court bien va loin

Daniel BAHUAUD
La Broquerie



photo : Gracieuseté École Saint-Joachim

Renée Normandeau (au centre).

Élève en 9e année à l'École Saint-Joachim, Renée Normandeau a été nommée athlète de la semaine Tri-Star de l'Association d'athlétisme des écoles secondaires du Manitoba (MHSAA), pour ses performances en course à pied.

En effet, l'adolescente s'est démarquée, le 2 octobre dernier, en remportant la première place parmi les coureuses de la Zone 13, lors des compétitions qui avaient lieu à Stead.

« C'est la toute première fois que je suis nommée athlète de la semaine, fait remarquer Renée Normandeau. C'est un vrai honneur, alors j'en suis bien fière. »

Au moment d'écrire ces lignes, Renée Normandeau, qui a déjà remporté plusieurs premières places dans sa zone, se préparait à se mesurer aux meilleures athlètes du Manitoba, lors du Championnat provincial de course de fond, qui avait lieu le 16 octobre au parc provincial Spruce Woods.

« J'aimerais remporter le première place, puisque ce serait une expérience nouvelle pour moi, indique-t-elle. Bien entendu, si je finissais parmi les dix meilleures athlètes, ce serait déjà formidable. Alors je m'entraîne encore plus rigoureusement que d'habitude. »

Renée Normandeau passe quelques heures par jour à s'entraîner, une activité solitaire qu'elle dit apprécier beaucoup.

« Chaque soir, après avoir complété mes travaux scolaires, je fais le tour de La Broquerie, explique-t-elle. J'adore la course. Cette activité m'aide à me défouler, en me permettant de dépenser de l'énergie supplémentaire, ou de me débarrasser des tensions de la journée. La course, ça aide à se défouler, à réfléchir et à se centrer. C'est du temps pour moi-même que j'apprécie énormément. »

Enseignant d'éducation physique à l'École Saint-Joachim, Rhéal Chaput estime que des athlètes comme Renée Normandeau « sont rares ». « Renée Normandeau est une athlète complète, soutient-il. Elle court des demi marathons et des marathons, consacre quantité d'énergie à son sport préféré, tout en conservant une moyenne scolaire de 85 %. Cette perspective équilibrée est très appréciée. Elle donne son maximum, que ce soit sur la piste de course ou dans la salle de classe. Elle se pousse à la limite, qu'elle soit gagnante ou perdante, et accepte les résultats obtenus. »

« Le secret, c'est tout simplement de faire passer les devoirs en premier », confie pour conclure Renée Normandeau.

COURSE DE FOND DIVISIONNAIRE

Courir, à ciel ouvert

Daniel BAHUAUD
Saint-Boniface



photo : Gracieuseté École Roméo-Dallaire

Et... partez! La course de fond divisionnaire avait lieu le 8 octobre à la Monnaie royale canadienne, à Saint-Boniface.

Le mercure frôlait les 18 degrés et le soleil de l'automne était à son plus beau, le 8 octobre dernier, lorsque quelque 1 100 élèves de la 5e à la 8e années, représentant 20 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), ont participé à la course de fond divisionnaire.

L'événement, qui avait lieu sur le terrain de la Monnaie royale canadienne, dans le sud de Saint-Boniface, a été dirigé par l'enseignant d'éducation physique, Marcel Sorin, de l'École Lagimodière, à Lorette.

« On a été particulièrement gâtés par Dame Nature, qui a rendu nos courses bien plus agréables que lors des courses de fond préalables, déclare-t-il. La participation scolaire était toute aussi impressionnante. Lorsqu'on a 1 100 jeunes, ça frôle un record.

« J'ai grandement apprécié l'appui des nombreux enseignants, ainsi que la quinzaine d'élèves de l'École Lagimodière qui ont assuré le succès de la journée », poursuit-il.

« Le niveau d'énergie qui s'est dégagé lors des courses était très impressionnant, ajoute à son tour le coordonnateur des services en éducation physique et à la santé de la DSFM, Luc Therrien. J'ai rarement vu les élèves s'y donner à cœur joie comme ils l'ont fait le 8 octobre. »

La course de fond a permis aux élèves de la 7e et de la 8e années de franchir des distances de 2 000 m et 2 500 m respectivement.

« Pour les élèves de la 7e et de la 8e années, il s'agissait d'une compétition, fait remarquer Luc Therrien. Les jeunes de la 5e et 6e années ont quant à eux couru 1 500 m, mais l'accent a été placé sur la participation. L'essentiel est qu'ils aient eu la chance de s'exercer, de remporter un ruban de participation, et peut-être de se mesurer à leur meilleure performance personnelle. »

Il s'agissait certainement du cas d'une élève de la 6e année de l'École Lagimodière, Émilie Domez, qui était la première à franchir le ruban lors de la course de 1 500 m.

« L'an dernier, je suis arrivée en deuxième place, alors je savais que j'allais être parmi les élèves les plus rapides, explique-t-elle. J'aime ça me dépasser, en donnant le meilleur de moi-même. Je cours beaucoup, à la maison, pour le simple plaisir du sport. Le plus difficile, lors de la course, c'est de sortir de la grande masse d'athlètes au tout début de la course. Après ça, je peux maintenir mon air d'aller. »

Pour Caleb et Rémi Carruthers, tous deux en 5e année à l'École Lacerte, c'est tout le contraire.

« C'est difficile à la fin », clament les deux frères à l'unisson. « On aurait dit que mes jambes étaient faites de caoutchouc lorsque je suis arrivé à la fin du parcours, explique Rémi Carruthers, qui est arrivé en 3e place.

« Moi, aussi, lance Caleb Carruthers, qui était le premier arrivé. Quand j'ai vu, au loin, le ruban de la fin, je me suis dit qu'il me fallait donner encore un dernier coup de cœur. »

Les élèves de la 7e et de la 8e années qui se sont démarqués sont : Jenna Campbell (filles 7e année, 2 Km) de l'École Christine-Lespérance et Tristine Gobeil (filles 8e année, 2,5 Km) de l'École Pointe-des-Chênes, ainsi que Joseph Owikali (garçons 7e année, 2 Km) du Collège Louis-Riel et Israel Ngarboui (garçons 8e année, 3 Km) de l'École Christine-Lespérance.

Quant aux résultats d'équipes (c'est-à-dire la moyenne de temps des cinq meilleurs coureurs de chaque école), École Christine-Lespérance s'est démarquée dans trois des catégories, soit les filles de la 7e année, ainsi que les filles et garçons de la 8e année. L'École Lacerte a pour sa part remporté la victoire dans la catégorie garçons 7e.



DANS NOS ÉCOLES



ARTS DE LA SCÈNE

Plaisirs d'impro

Daniel BAHUAUD
St. James



photo : Daniel Bahuaud

Des élèves entament un exercice d'improvisation, le 11 octobre dernier à l'École Roméo-Dallaire, lors du Camp d'entraînement en improvisation de la Division scolaire franco-manitobaine.

Quelque 35 élèves de niveau secondaire ont participé, le 11 et 12 octobre, au Camp d'entraînement en improvisation de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Ouvert à tous, le camp a permis aux élèves d'acquérir ou d'approfondir leurs connaissances en improvisation, tout en forgeant de nouvelles amitiés.

« J'ai adoré ça, lance une élève en 9e année au Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR), Renée McMurray. Parce que j'ai deux frères de niveau secondaire, j'ai beaucoup entendu parler des activités d'impro à la DSFM, que ce soit le camp d'entraînement ou les matchs de la Ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante (LISTE). Ils ont souvent vanté les plaisirs de l'impro et des amitiés qui sont créées au camp. Et ils avaient raison. Je me suis déjà inscrite à l'équipe du CSLR! »

Élève en 10e année au Collège Louis-Riel, Natasha Morham est du même avis. « C'était mon tout premier camp d'entraînement, et je me suis beaucoup amusée, lance-t-elle. J'ai surtout aimé les ateliers de formation que nous ont donnés Roger Durand, Jérémie Gosselin, Natalie Labossière et Martial Tougas. Parce que je ne suis pas encore bien habile en improvisation, leurs conseils m'ont permis d'avoir plus de confiance sur la scène. »

Les vétérans de l'improvisation ont apprécié, eux aussi, la formation offerte. « Martial Tougas nous a rappelé l'importance d'établir un contact visuel avec le public, indique une élève de la 11e année à l'École Saint-Joachim, Anie Brémault. Ça fait rire, et ça donne confiance. C'est ma deuxième année à la LISTE, et c'est une technique utile à développer, surtout quand on a déjà un peu acquis les bases. »

Pour sa part, le finissant de l'École communautaire Aurèle-Lemoine, Adrien Carrière, estime que l'improvisation au secondaire lui manquera. « J'adore l'énergie qui se dégage lorsqu'on fait de l'impro lors d'un match de la LISTE, déclare-t-il. Il y a tellement d'enthousiasme et d'esprit positif que ça en est palpable. »

« C'est très vrai, ajoute Renée McMurray. Faire de l'impro, c'est une leçon de vie, parce qu'on apprend à travailler en groupe, en acceptant les idées de tout le monde pour créer quelque chose d'amusant. »

« L'impro à la DSFM me permet de m'exprimer pleinement, avec d'anciens et de nouveaux amis, conclut Adrien Carrière. Je vais profiter au maximum de cette dernière année dans la LISTE. Heureusement que je serai à l'Université de Saint-Boniface l'année prochaine. Je pourrai me joindre à la Ligue d'improvisation du Manitoba. »



Renée McMurray
9e année
Centre scolaire Léo-Rémillard

CITATION DE LA SEMAINE

« Faire de l'impro, c'est une leçon de vie, parce qu'on apprend à travailler en groupe, en acceptant les idées de tout le monde pour créer quelque chose d'amusant. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ Camp de leadership JMCA
Camp Winkler
Du 24 au 27 octobre

CSFM

☑ Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Bureau divisionnaire, Lorette
30 octobre, 19 h

CONGÉS

☑ Du 23 au 25 octobre
Journées de perfectionnement professionnel, toutes les écoles

DANS LA COMMUNAUTÉ

☑ Festival Cinémental
Du 18 au 20 octobre, au CCFM
Du 25 au 27 octobre, au Globe
www.cinemental.com

PUBLI-REPORTAGE

ÉCONOMIE

AGENCE DU REVENU DU CANADA

Service en ligne et pour qui?

Le nouveau service de courrier de l'Agence du revenu du Canada pourrait ne pas être adapté pour le moment à toutes les petites entreprises canadiennes.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Depuis le 6 septembre, les petites entreprises du Canada peuvent avoir accès à un nouveau service en ligne pour leurs échanges de courrier avec l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le gouvernement espère ainsi régler plusieurs problèmes liés à la fermeture de certains bureaux locaux de l'ARC.

En effet, le nouveau service en ligne de courrier permettra de réduire la consommation de papier et de faciliter la communication entre l'ARC et les différentes entreprises. Il a surtout l'avantage d'être plus rapide a affirmé le gouvernement canadien.

Un pareil service était d'ailleurs très attendu par certains. « C'est une très bonne idée », affirme le coordonnateur de l'économie verte au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Dany Robidoux. Un avis partagé par la sénatrice Maria Chaput « C'est sûr que c'est plus rapide, confirme-t-elle.

« Mais ce n'est pas plus rapide quand on ne sait pas bien s'en servir », poursuit la sénatrice. En effet, pour plusieurs petites entreprises, ce service pourrait être tout nouveau. « Il faut considérer que certaines entreprises n'avaient jamais eu accès à de tels services avant. Il va falloir donc qu'ils apprennent », renchérit Maria Chaput.



Archives La Liberté
La sénatrice Maria Chaput pense que le gouvernement devrait régler les problèmes liés à l'accessibilité de l'Internet partout au Canada afin que toutes les petites entreprises puissent pouvoir utiliser le nouveau service en ligne de l'Agence du revenu du Canada.

Cet apprentissage pourrait avoir des conséquences financières sur leur budget. « Il va peut-être falloir à certaines entreprises soit de faire du recrutement ou de la formation pour le personnel, pense-t-elle. Ce sont des coûts supplémentaires pour leur fonctionnement ».

Des coûts qui, selon elle, pourraient nuire au bon fonctionnement de ces entreprises. « Nos petites entreprises sont très importantes pour nos communautés. On ne doit pas les étouffer », insiste Maria Chaput.

En plus de devoir créer un besoin de formation, le service pourrait ne pas être accessible à tous. « J'ai certaines inquiétudes par rapport à l'accessibilité du service Internet dans toutes les régions du Canada », affirme Dany Robidoux. En effet, le CDEM a fait une étude en 2007 par rapport à l'accessibilité des services de communication dans la province.

« Dans certaines régions l'accès à l'Internet n'est pas encore un acquis », souligne-t-il. C'est le cas de certaines régions du Manitoba comme Montcalm et Saint-Lazare. « C'est ce qu'il fallait régler d'abord, pense Maria Chaput. Nos communautés ont le droit d'avoir accès à l'Internet. »

Même si le nouveau service de courrier a de nombreux avantages, il faut s'assurer que toutes les petites entreprises pourraient y avoir accès facilement. « Il y a une période de transition à laquelle on ne taille pas trop d'importance. J'espère que le gouvernement est conscient que l'accès à l'Internet n'est pas encore donné à tous les Canadiens et Canadiennes », conclut Maria Chaput.

Jusqu'au moment de publier cet article, tous nos efforts pour parler à un représentant de l'ARC n'ont pas abouti.

EMPLOIS ET AVIS



La division scolaire Seine est à la recherche de personnes pouvant remplir les postes suivants :

- **Professeur de musique et d'harmonie** pour l'École Saint-Norbert Immersion et La Salle School : 50 % à une école et 30 % à l'autre. Le poste, d'une durée de 12 mois, débutera en décembre 2013.
- **Professeur d'une classe d'immersion combinée – niveau 1 et 2** – pour l'École Île-des-Chênes School à Île-des-Chênes, Manitoba. Ce poste débuterait immédiatement et continuerait jusqu'au 27 juin 2014.

S'il vous plaît, visitez le site Internet
www.srsd.mb.ca

pour plus d'information concernant ce poste
et d'autres postes disponibles.



LE COORDONNATEUR/LA COORDONNATRICE
DU DÉVELOPPEMENT ET DU MARKETING
sera chargé(e) de repérer et de solliciter des dons, et de mettre sur pied des activités de reconnaissance des donateurs; plus largement, il/elle sera chargé(e) de mettre en œuvre les activités de développement et de marketing de la Maison Gabrielle-Roy (MGR).

Responsabilités :

- travailler, en collaboration avec le conseil d'administration et le comité de marketing et de prélèvement de fonds, pour élaborer et mettre en œuvre :
  1. une stratégie de collecte de fonds annuelle, y inclus dons ponctuels, dons majeurs et dons planifiés;
  2. une stratégie de marketing qui inclut, entre autres, la diffusion du bulletin de la MGR, le site Web, les médias sociaux et d'autres activités de promotion plus traditionnelles.
- identifier les donateurs potentiels et élaborer les stratégies de sollicitation de dons;
- planifier et mettre en œuvre les activités sociales de sollicitation de dons et de reconnaissance des donateurs.;
- préparer et gérer le budget pour les dossiers de développement et de marketing et préparer des demandes de subventions;
- participer aux réunions du comité de marketing et de prélèvement de fonds de la MGR et, le cas échéant, à celles du conseil d'administration.

Qualifications :

- bonne connaissance des principes et des pratiques de repérage et de sollicitation de dons, du développement et du marketing;
- expérience dans les domaines de la collecte de fonds, du marketing et du recrutement de bénévoles;
- habiletés à établir et maintenir de bonnes relations avec les partenaires, les bailleurs de fonds et les donateurs actuels et potentiels;
- excellente communication écrite et orale en français et en anglais; habileté à parler aisément de la MGR en public;
- bonnes connaissances dans l'utilisation de Microsoft Office et des médias sociaux (p. ex. : Facebook, Twitter, LinkedIn); une expérience dans l'utilisation de base de données serait un atout;
- un bon sens de l'organisation;
- aptitude à faire preuve de discrétion absolue par rapport à l'information confidentielle.

Rémunération :

- Ce poste est rémunéré selon l'expérience de la personne.

Veuillez faire parvenir votre lettre d'intention et votre curriculum vitae au plus tard **le jeudi 31 octobre 2013** à :

François Lentz, président du conseil d'administration
La Maison Gabrielle-Roy inc.
C.P. 133 – 375, rue Deschambault
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
ou par courriel à : info@maisongabrielleroy.mb.ca

La Maison Gabrielle-Roy veut offrir à sa communauté et au public du monde entier un musée qui rend hommage à Gabrielle-Roy, fait rayonner son oeuvre et protège un patrimoine culturel.



Université de
Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnatrice ou coordonnateur à la Division de l'éducation permanente (poste à terme d'un an)

Responsabilités générales :

- planifier et coordonner la formation en français langue seconde et première et en espagnol langue seconde;
- relever les besoins de la clientèle et les meilleures pratiques courantes en éducation en vue d'établir les buts, les objectifs et la programmation des cours, des ateliers et des programmes;
- veiller au choix ou à l'élaboration de matériel;
- gérer le processus d'inscription;
- appuyer la directrice dans la préparation de demandes de financement et de rapports de formation;
- préparer et gérer des budgets;
- préparer et distribuer du matériel publicitaire;
- recruter, embaucher, former et évaluer le personnel œuvrant dans le cadre des programmes;
- évaluer les cours, les ateliers et les programmes;
- maintenir des liens étroits avec les partenaires et la clientèle de la DEP ainsi qu'avec les autres unités de l'USB;
- pourrait comprendre de l'enseignement aux adultes.

Qualifications professionnelles recherchées :

- diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle en éducation, de préférence avec formation dans l'enseignement des langues première et seconde, ou dans un autre domaine pertinent;
- certificat de fiabilité du Gouvernement du Canada – l'embauche serait conditionnelle à l'obtention de ce certificat;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits (la connaissance de l'espagnol serait un atout);
- excellentes habiletés communicatives;
- expérience en enseignement des langues ou d'une autre discipline;
- connaissance du domaine de la santé ou de la justice serait un atout;
- complément d'expérience ou de formation en gestion de programmes, de personnel et de budgets et en préparation de rapports;
- bonne connaissance des applications Microsoft Office et des outils de recherche informatisés;
- connaissance des modes de formation à distance;
- discrétion, tact, entregent, ponctualité fiabilité, esprit d'initiative, sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- habileté à travailler avec un public varié;
- capacité d'adaptation à divers contextes.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : 2 janvier 2014

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation, votre curriculum vitae et le nom de trois répondants au plus tard le 30 octobre 2013 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca**.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi**. *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

Postes à combler

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e) – 2e année
Contrat temporaire 100 %

Mayur Raval, directeur
École Taché
Tél. : (204) 233-8735
Date limite : le 25 octobre 2013

Concierge de soutien
3 heures par jour
Contrat permanent

Thérèse Verrier-Dandeneau,
adjointe au directeur du transport et de l'entretien
Tél. : (204) 878-4422
Date limite : le 25 octobre 2013

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Villa Youville inc.
Centre de soins de longue durée
Agréé de 66 lits
est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS AUX RÉSIDENT(E)S

Poste permanent à temps plein

Qualifications requises :

- être membre en règle du Collège des infirmier(ère)s autorisé(e)s du Manitoba;
- avoir un baccalauréat en science infirmière ou équivalent;
- avoir un diplôme postsecondaire en administration et gérontologie est désirable;
- avoir un minimum de 3 à 5 ans d'expérience de gérance dans le domaine de la santé, de préférence dans les soins de longue durée;
- doit être complètement bilingue (français/anglais);
- être un bon(ne) communicateur(trice);
- avoir de l'entregent et de l'expérience en relations publiques;
- avoir de l'expérience dans un environnement syndiqué et accrédité préférable;
- avoir une connaissance de base en informatique;
- avoir une bonne santé physique et mentale pour exercer les fonctions reliées à l'emploi;
- détenir un permis de conduire valide et accès à un véhicule.

Salaire : Négociable, selon l'expérience.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 25 octobre 2013** à :

Mme Michelle Brémaud
Secrétaire administrative
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@southernhealth.ca

NOTE : *Nous remercions à l'avance tous ceux et celles qui démontreront un intérêt pour ce poste. Cependant, seulement ceux et celles dont la condidature sera retenue pour une entrevue seront contactés.*

Coordonnateur(trice)
des ressources humaines
(poste bilingue, permanent, à temps plein)

L'ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) des ressources humaines. La personne aura à administrer effectivement les politiques, les programmes et les outils afin d'offrir un service de soutien de premier rang, en matière de ressources humaines, qui s'aligne avec les objectifs et les priorités diocésaines.

Ce poste fait partie des services offerts par le bureau administratif diocésain. L'entrée en fonction est prévue en novembre 2013 ou le plus tôt possible.

Veuillez envoyer votre CV au plus tard **le 21 octobre 2013** à :

Archidiocèse de Saint-Boniface
151, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H6
jpaquin@archsaintboniface.ca

Consultez notre site Web pour la description de tâches :
www.archsaintboniface.ca

PETITES ANNONCES

JARDINS ST-LÉON GARDENS

www.stleongardens.com

172-

UN GROS MERCI à tous les gens qui nous ont encouragés cet été. Lise, Denis, Daniel et la gang!

173-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 14,45 $

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

Votre **carrière** de rêve vous attend...

Southern Health Santé Sud

AIDE AUX SOINS PERSONNEL À DOMICILE (2 postes)
Bilingue, Temps partiel, Poste permanent, 0,7 ETP
Bilingue, Temps partiel, Terme indéfini, 0,5 ETP
St. Malo

AIDE AUX SOINS PERSONNEL À DOMICILE
Bilingue, Temps partiel, Term indéfini, 0,8 ETP
St. Pierre

AIDE EN SOINS DE SANTÉ (2 postes)
Bilingue, Temps plein, Terme indéfini
Repos Jolys

COMMIS DE L'ADMISSION
Occasionnel
Ste-Anne

Pour visualiser des profils de poste détaillés pour toutes les offres d'emploi courantes, veuillez visiter notre site web
www.southernhealth.ca

...avec le **style de vie** que vous méritez.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Directeur ou directrice, Service de traduction
Régulier et à temps plein
Ministère : Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba, Winnipeg
Numéro de l'annonce : 27794
Date de clôture : Le 28 octobre 2013
Échelle de salaire : de 76 182 $ à 94 206 $ par année

Le gouvernement du Manitoba est à la recherche d'une personne qualifiée pour diriger le Service de traduction.

Conformément à la Loi sur le Manitoba, ainsi qu'à la politique sur les services en langue française, le Service de traduction fournit des services de traduction et d'interprétation dans les deux langues officielles économiques et de qualité aux ministères, aux organismes gouvernementaux, aux tribunaux, aux sociétés de la Couronne et à l'Assemblée législative.

Consultez http://www.manitoba.ca/govjobs/ pour en apprendre davantage sur cette occasion d'emploi.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 27794
Gestion des ressources humaines
305 avenue Broadway, local 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléphone : (204) 945-1044
Télécopieur : (204) 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Veuillez inscrire votre nom et le numéro de l'annonce sur la ligne de mention objet de votre demande.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

APF Association de la presse francophone
Fondation Dollard-Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) et **Thibault JOURDAN** | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires :**Chloé LE MAO** et **Manon BACHELOT** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Réceptionniste : **Sophie WILD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 36,75 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 95 $ | **Outre-mer :** 130 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ACTUALITÉS

SANTÉ

Un centre d'accès d'ici fin 2015

Un centre d'accès médical devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2015 à Saint-Boniface. Ce projet, dont la Province est à l'origine, regrouperait des services médicaux et sociaux dans un même lieu.



Thibault JOURDAN
presse1@la-liberte.mb.ca

Regrouper des services médicaux et sociaux au sein d'un même bâtiment, tel est l'objectif du centre d'accès qui devrait voir le jour en 2015 à Saint-Boniface. Ce projet résulte d'une promesse faite lors de la campagne électorale de 2011 et implique la Province, l'Office régional de la santé de Winnipeg et le Centre de santé de Saint-Boniface.



photo : Thibault Jourdan

Le futur centre d'accès serait construit sur l'emplacement actuel d'un parc de stationnement, au coin des rues Kenny et Goulet.

« Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à ce que tous les Manitobains aient accès à un médecin de famille d'ici 2015, rappelle la directrice exécutive des soins de santé primaire de Santé Manitoba, Barbara Wasilewski. Il a promis le nouveau centre Accès Saint-Boniface en se basant sur les autres centres qui existent dans Transcona, River East et au centre-ville. »

À la différence d'un centre de santé, un centre d'accès combine des soins de santé primaire et des services sociaux comme l'assistance emploi, l'assistance à la recherche de place en garderie ou encore les services pour les logements sociaux. Cela facilite « l'accès aux services communautaires et aux services de santé pour les résidants de la région et améliore la coordination », assure Barbara Wasilewski.

Du côté de la Société Franco-Manitobaine (SFM), on se réjouit de l'arrivée d'une telle structure. « Nous avons un manque de place physique à Saint-Boniface pour accueillir de nouveaux médecins, explique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Le centre d'accès va créer de l'espace. »

Proche de l'hôpital

L'organisme porte-parole de la communauté francophone a soutenu ce projet sur lequel travaille, depuis plusieurs années, le Centre de santé de Saint-Boniface.

« Le Centre de santé ne gérera pas le centre d'accès, mais il sera responsable de la gestion des services de santé primaire au sein du nouvel établissement », précise la directrice exécutive du Centre de santé de Saint-Boniface, Susan Stratford.

« Le nouvel édifice permettra au Centre de santé d'accepter plus de patients, renchérit Barbara Wasilewski. Ce centre d'accès sera unique car tous les services seront offerts en anglais et en français. »

À l'heure d'écrire ces lignes, la Province refuse de donner le coût du projet mais indique qu'elle « s'est engagée à fournir au moins 21 millions $ pour la construction de trois centres d'accès, dont celui de Saint-Boniface ».

En outre, selon nos informations provenant d'une source ayant requis l'anonymat, le centre d'accès serait construit sur l'emplacement actuel d'un parc de stationnement, à l'angle des rues Goulet et Kenny, soit à quelques centaines de mètres du Centre de santé et de l'Hôpital de Saint-Boniface. Un bail de 25 ans aurait été signé et le bâtiment serait doté d'une surface de 51 000 pieds carrés répartis sur deux étages.

Des informations que la Province refuse de confirmer, affirmant que « les détails ne sont pas finalisés ». Elle assure cependant qu' « une annonce publique sera faite au cours des prochains mois ».



photo : Thibault Jourdan

Le pont de Piney sera démoli

Construit en 1921, le pont de Piney, qui franchit la rivière Seine à Sainte-Anne, sera démoli prochainement. Un nouveau pont sera installé avant le début de l'hiver, permettant aux voitures d'emprunter, après deux ans d'attente, la route municipale 210 en direction Est.

« Le béton et les barres d'armature de l'ancien pont n'étaient plus sécuritaires, rappelle le maire de la Ville de Sainte-Anne, Bernard Vermette. En fait, en 2011, la Ville a fermé le pont aux véhicules. »

Le nouveau pont, qui sera ouvert à toute circulation, ne ressemblera pourtant pas à son prédécesseur.

« Le conseil de la Ville a examiné en long et en large la possibilité de construire un nouveau pont à l'image de l'ancien, souligne Bernard Vermette. Mais la structure se serait chiffrée à environ un million $. Notre solution, beaucoup moins coûteuse, sera d'installer un caniveau d'un diamètre de neuf pieds, sur lequel passera la route. »

La nouvelle installation, qui sera prête « avant les premières neiges », ne coûtera qu'environ 100 000 $. « Elle aura l'avantage d'exiger très peu d'entretien, tout en permettant l'accès à tous les véhicules, indique Bernard Vermette. Et l'an prochain, selon les octrois fédéraux et provinciaux que nous obtiendrons, nous y ajouterons des arches qui renforceront davantage la nouvelle structure. »

Éditorial

par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Matière à enseigner

Le 4 mars 1870. Le jour même de l'exécution « pour l'exemple » de Thomas Scott par le Gouvernement provisoire de Louis Riel, Ottawa a décidé d'envoyer au Manitoba une expédition militaire. Mission : « rétablir l'ordre ».

Ainsi commence le plus récent ouvrage de l'historienne Jacqueline Blay, *Le Temps des outrages 1870-1916*, couvrant la période la plus difficile de notre histoire. Twitter n'avait pas été inventé et Ottawa ne savait rien de l'exécution : il n'y avait pas de relation entre les deux évènements.

Celui qui avait maintes fois soulevé la révolte armée contre l'autorité n'est plus. « Immédiatement, rappelle l'auteure, le calme revient à la colonie de la Rivière-Rouge et au fort Garry ». On peut le comprendre : l'orangiste est fusillé au lever du jour devant 150 témoins.

Mais l'expédition du colonel Wolseley n'est pas annulée malgré l'adoption de l'*Acte du Manitoba*. L'intention a changé : l'Ontario s'enrôle pour capturer Riel et venger la mort de Scott. Les 1 400 troupes arrivent à la colonie les baïonnettes déployées et ne trouvent personne. Une semaine plus tard, Wolseley est rappelé à Ottawa et c'est le désordre qui s'établit.

« Il laisse derrière lui des troupes qui vont tout se permettre, écrit Jacqueline Blay : viols, incendies, rapines, batailles rangées dans les rues, etc., pendant au moins deux ans. » On connaît la suite : pas d'amnistie pour les Métis, peu de terres pour leurs enfants, retrait du bilinguisme et place aux orangistes à la Législature.

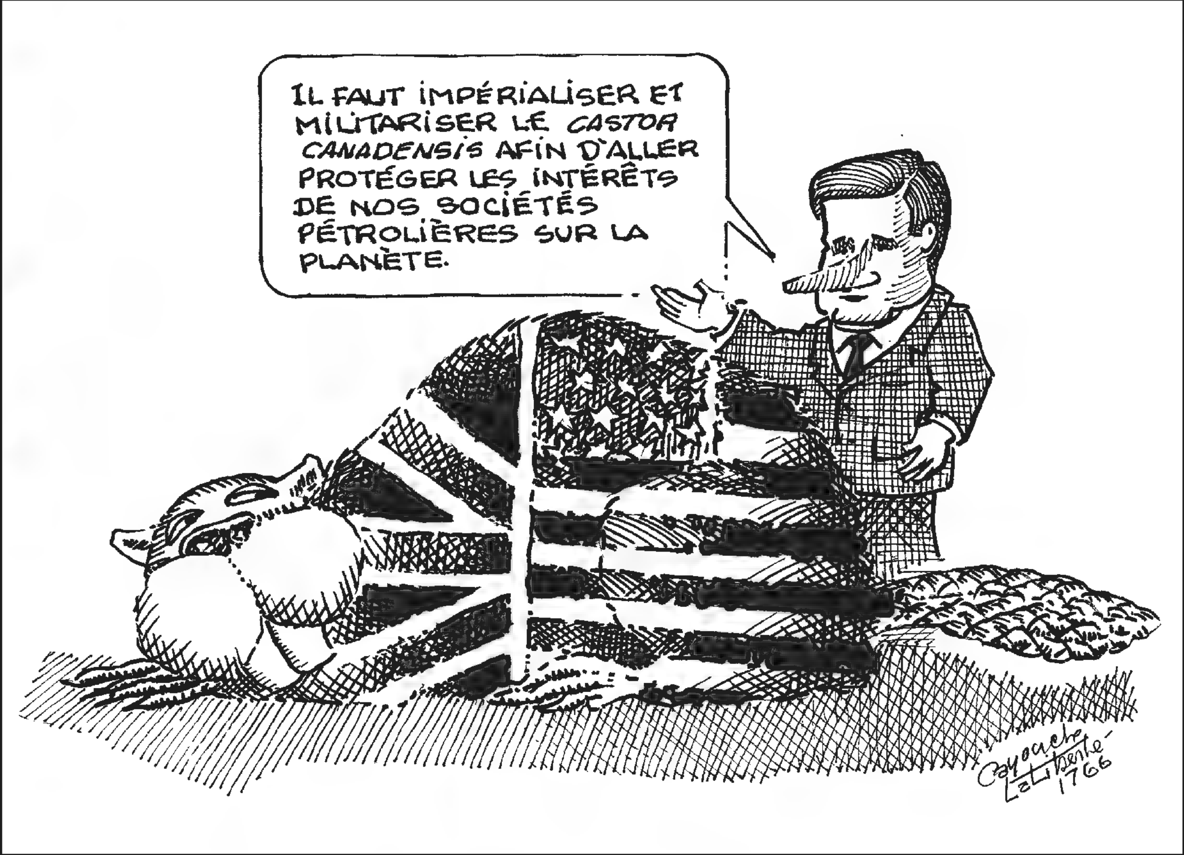
Le Manitoba devient invivable pour ses fondateurs. Leur fuite vers l'Ouest ressemble à un exode, rappelle l'historienne : « 10 % des Métis entre 1871 et 1876, 20 % entre 1877 et 1880, et 70 % entre 1881 et 1884 ».

Ce n'est pas une belle histoire, elle fait encore mal. Mais sa lecture s'impose, si l'on veut pénétrer la douleur et la rage couvées depuis ces temps à aujourd'hui. Car il s'agit de cela, on le sent dans la plume justicière de l'auteure. Elle voue cet ouvrage à réhabiliter ces « réfugiés dans leur propre pays », selon l'expression du philosophe John Saul.

Le Temps des outrages complète une année féconde et variée en histoire manitobaine. L'automne 2012 nous a livré l'essai de Raymond Hébert sur la révolution tranquille et le récit journalistique de Bernard Bocquel sur le plus ancien mouvement métis du pays. En 2013 sont arrivés l'étonnante biographique d'Edmond Roy, un jugement de la Cour suprême, les chroniques du 100e de *La Liberté* et, le 30 septembre, le très attendu Tome 2 du « devoir de mémoire » de Jacqueline Blay.

On dit que l'histoire appartient aux vainqueurs. Que la mémoire des vaincus ne mérite que pleurs et grincement de dents. Tant que demeure la honte exposée par Edmond Roy, notre passé n'est pas enseigné.

Mais l'histoire peut-elle appartenir aussi à ceux qui parviennent à l'écrire? Les Métis et francophones sont-ils en voie de vaincre leurs fantômes? De toute évidence, on a maintenant matière à enseigner. Et ce n'est pas fini.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca.***

Riel, Patriote compact et attirant

Madame la rédactrice,

Je viens de lire l'épisode numéro 48 de *Riel, Patriote*, dans *La Liberté*. Quelle histoire intéressante!

M. Freynet dépeint Louis Riel d'une façon équilibrée, à mon avis comme homme d'État métis et comme personne assaillie par des problèmes graves internes. C'est M. Macdonald qui est un traitre!

De plus, les panneaux de cette bande dessinée présentent l'histoire de façon compact et attirante. Bravo M. Freynet et bravo *La Liberté*.

Amicalement,

Arthur E. Ammeter
Petersfield (Manitoba)
Le 9 octobre 2013

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Daniel Vandal sur le ring

La rumeur circulait depuis quelque temps. Daniel Vandal, conseiller municipal de Saint-Boniface, sera bel et bien candidat à l'investiture du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Saint-Boniface.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Daniel Vandal a annoncé, le 15 octobre dernier, qu'il se présentera à l'investiture du Parti libéral du Canada, pour la circonscription de Saint-Boniface.

Conseiller municipal de Saint-Boniface à la Ville de Winnipeg de 1995 à 2004, et depuis 2006, l'ancien boxeur se dit confiant qu'il pourra non seulement obtenir, en 2014, la candidature libérale, mais défaire la députée conservatrice actuelle, Shelly Glover.

« Ma première tâche sera de remporter l'investiture du Parti, indique Daniel Vandal. Après cela, je pourrai me concentrer sur la tâche de convaincre les citoyens que Saint-Boniface mérite un meilleur représentant au niveau fédéral. Les Bonifaciens ont besoin d'un représentant honnête et fiable. Personne n'est au-delà de la loi et du système électoral.


photo : Manon Bachelot

Daniel Vandal souhaite se présenter aux élections fédérales de 2015.

« J'aimerais encourager un style plus interactif et collaboratif, poursuit-il. C'est ensemble qu'on pourra faire rayonner notre communauté. Les libéraux doivent rebâtir la confiance des citoyens en le système politique, et les encourager de jouer un rôle plus actif dans la vie politique de leur circonscription. »

Pour sa part, le politologue, Raymond Hébert, estime que Daniel Vandal serait « un candidat solide, bien positionné pour affronter Shelly Glover ».

« Daniel Vandal a fait ses preuves comme politicien au niveau municipal, rappelle-t-il. Cela arrive souvent à Winnipeg que le fait d'être conseiller à la Ville conduise à une carrière au niveau provincial et fédéral. Il s'inscrit dans une tradition toute winnipégoise. »

« Ma plus grande force est ma connaissance intime de la communauté, fait remarquer Daniel Vandal. Je représente Saint-Boniface depuis longtemps, et cela comprend Sage Creek autant que le Vieux Saint-Boniface. Je connais tous les joueurs et tous les enjeux. J'adore représenter cette communauté bilingue et je veux continuer de le faire sous une différente capacité. »

Le Franco-Manitobain devra cependant relever des défis de taille, avance Raymond Hébert. « Pour détrôner les conservateurs, Daniel Vandal devra unifier la gauche à Saint-Boniface, rappelle Raymond Hébert. Ce n'est pas évident, malgré le fait que Daniel Vandal ait souvent été considéré comme personne à tendance néodémocrate. De plus, à comparer au Parti libéral, la base néodémocrate fédérale à Saint-Boniface n'est pas grande. Mais elle est solide. Lors des élections de 2011, le NPD a déniché 16 % du vote. Et en 2006, alors que le candidat NPD, Mathieu Allard, s'est présenté, les néodémocrates ont réussi à obtenir 21,9 % des voix. C'est énorme. »

En outre, rappelons également qu'en 2011, la conservatrice Shelly Glover a remporté 50,3 % du vote, alors que le candidat libéral, Raymond Simard, n'avait réussi qu'à obtenir 30,8 % des voix. Et ce, malgré le fait qu'il avait été élu député en 2006, en 2004 et en 2002.

Pour sa part, Daniel Vandal se veut optimiste, et croit que le temps est propice au changement.

« Le Parti libéral du Canada a une longue et importante histoire à Saint-Boniface, avance-t-il. Je crois que c'est le parti qui sait comment bien représenter son caractère unique, à titre de communauté bilingue. Par ailleurs, j'ai eu la chance de travailler pour Justin Trudeau, en tant que co-président de sa campagne bonifacienne, lors de la course à la chefferie du Parti libéral du Canada. Je partage sa vision politique, que j'estime est supérieure à celle offerte par Stephen Harper et les conservateurs. Justin Trudeau représente un espoir réel pour le Canada. Il préconise la transparence, un bilinguisme authentique et sait inspirer la jeunesse. C'est le moment idéal pour faire partie d'une équipe libérale forte. »

LA LIBERTÉ REVISITÉE

Les années 1920



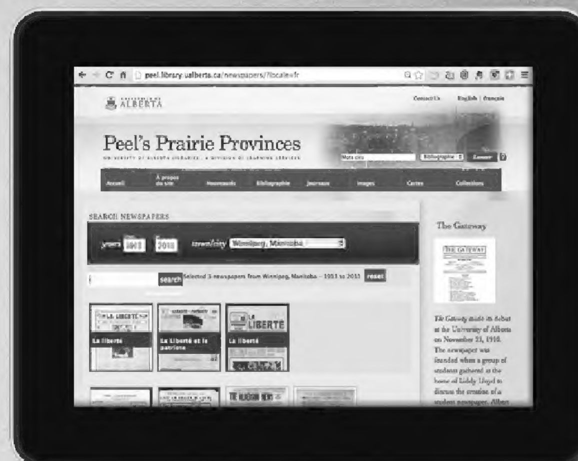
Bernard BOCQUEL

LES BONNES VIEILLES HISTOIRES DE FAMILLE

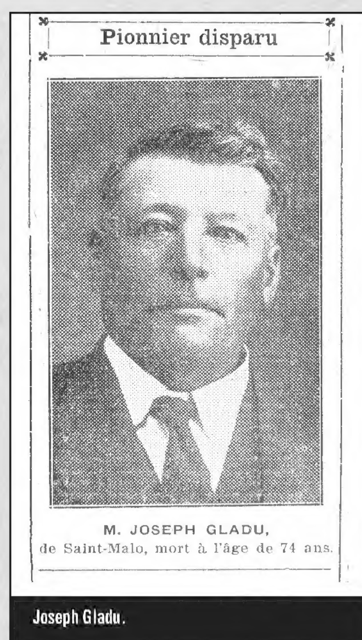
Il n'y a guère d'exercice plus difficile que le traitement nécrologique dans un journal communautaire. Comment ramener toute une vie à quelques phrases? Comment s'y prendre pour que la personnalité du défunt résonne encore une fois avec justesse en l'espace de quelques paragraphes? Forcément en recourant au moins partiellement à des formules convenues qu'il s'agit d'agencer avec délicatesse.



Roger Marion.



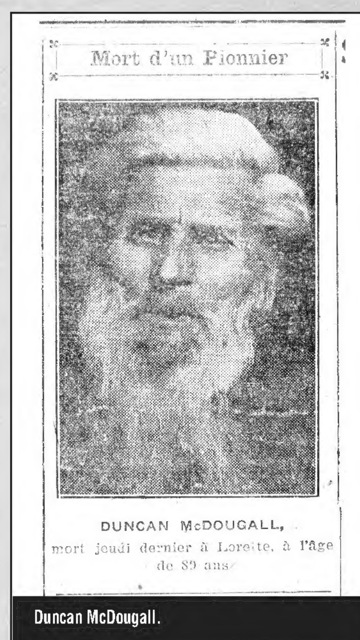
Découvrez 100 ans du journal *LA LIBERTÉ*
www.la-liberte.mb.ca
ou bit.ly/Peel100



Pionnier disparu

M. JOSEPH GLADU,
de Saint-Malo, mort à l'âge de 74 ans.

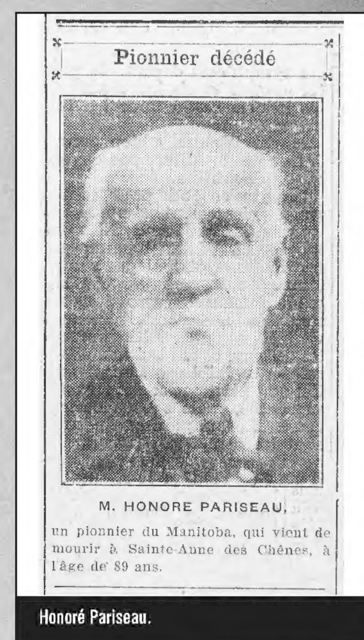
Joseph Gladu.



Mort d'un Pionnier

DUNCAN McDOUGALL,
mort jeudi dernier à Lorette, à l'âge de 89 ans

Duncan McDougall.



Pionnier décédé

M. HONORE PARISEAU,
un pionnier du Manitoba, qui vient de mourir à Sainte-Anne des Chênes, à l'âge de 89 ans.

Honoré Pariseau.

Si le *Winnipeg Free Press* propose déjà dans les années 1950 de publier des nécrologies payantes, les lecteurs de *La Liberté* doivent attendre que leur hebdomadaire passe des Oblats aux laïcs pour bénéficier de ce service. Mais il n'a pas fallu attendre 1970 pour que les familles puissent parler de leurs défunts à leur manière. Quelques exemples tirés des années 1920 s'avèrent fort éclairants, surtout avec l'aide experte de la généalogiste Patricia Turenne.

En avril 1920, la notice nécrologique de l'homme d'affaires influent Roger Marion se présente d'une façon très moderne. Elle est clairement rédigée par les soins de la famille et dresse la liste de ses accomplissements : commissaire d'école, maire, député provincial, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et « en 1893, un des représentants du gouvernement fédéral à l'Exposition universelle de Chicago ». Le fait qu'il était Métis est totalement occulté. Mieux : la famille nie cette réalité en affirmant que sa mère Marie Bouchard est née à Boucherville, alors qu'elle est venue au monde à York Factory.

La mort en mai 1921 du frère de Louis Riel, Joseph Riel, fait l'objet d'un article en bonne et due forme titré « Disparition d'une figure marquante chez les Métis ». L'intention de rendre hommage à l'homme est nette : « M. Riel était un homme imposant, doué d'un physique qui le plaçait parmi les plus beaux types de la race canadienne. [...] Il était l'incarnation du patriote ardent, irréductible. » L'heure n'est pas à agiter les vieux fantômes en rappelant combien Joseph Riel détestait Mgr Taché.

En mars 1926 meurt « à 89 ans » un « pionnier du Manitoba », Honoré Pariseau, né à Montréal, qui vivait à Sainte-Anne-des-Chênes depuis 1872. Le texte paraît dans la chronique de Sainte-Anne. Il est probablement rédigé par Monsieur le curé, qui lui décerne un certificat d'honorabilité : « M. Honoré Pariseau était excellent chrétien. Il avait le courage de ses convictions religieuses. Jadis gros fumeur, il avait fait la promesse de ne jamais plus fumer lorsqu'il tomba entre les mains des sauvages et failli être scalpé. [...] Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. » Né le 1er novembre 1836, il était dans sa 90e année.

En mai 1926 décède à Lorette « un autre de nos vieux citoyens », Duncan McDougall, à l'âge de 89 ans (en fait 88 ans). Là aussi, le chargé d'âmes de la paroisse est vraisemblablement à l'origine du texte : « M. McDougall fut toujours un chrétien modèle et jusqu'au jour où l'âge et les infirmités le retinrent à la maison, personne ne se rappelle d'avoir remarqué son absence à la messe le dimanche. Toujours joyeux, de manières polies et agréables, il était aimé et respecté de tous. » Autre certitude, « son père fut le premier à établir un service de traverse sur la rivière Rouge entre Saint-Boniface et Fort Garry à l'embouchure de la rivière Assiniboine ».

La dimension historique est aussi au cœur de l'entrefilet écrit en juin 1926 pour la chronique de Saint-Malo suite à la disparition d'un autre « vieux pionnier du Manitoba », Joseph Gladu, « né à Saint-Boniface il y a 74 ans ». « Quand il était jeune homme, il a fait la chasse au buffalo sur les prairies et a fait partie des troupes de Riel. » Il était admis chez les anciens Métis de se vieillir un peu puisque les anciens bénéficiaient d'une aura de respectabilité supplémentaire. En admettant qu'il connaissait sa date de naissance, Joseph Gladu n'a pas vraiment exagéré à cet égard, étant décédé à 72 ans.

Par contre, Collin McDougall (sans parenté avec Duncan), décédé à Lorette en décembre 1926 à l'âge de 78 ans, avait un peu forcé la note question vieillissement. Après tout, sans doute avait-il de bonnes raisons. Selon les informations fournies par la famille, le chroniqueur de Lorette écrivait en toute bonne foi : « Notre plus ancien citoyen, Collin McDougall vient de disparaître à l'âge de 89 ans, 11 mois et 6 jours, tout juste pour ne pas dire 90. Il fut un des premiers, sinon le premier chef de famille qui vint s'établir définitivement à Lorette il y a plus de 50 ans. [...] M. McDougall prit une part active dans les troubles de 1869-70. Il occupa un poste de confiance sous le gouvernement provisoire.»

Les raisons qui ont incité Alfred Taillefer à se vieillir prématurément aussi ne regardent que lui. Pour un homme appartenant au commun des mortels, elles lui valurent en tout cas l'honneur exceptionnel de la première page de *La Liberté* du mercredi 23 janvier 1929 sous la forme d'une brève titrée « Un Franco-Manitobain qui meurt centenaire » : « M. Alfred Taillefer, l'un des plus vieux habitants du Manitoba, est mort jeudi matin à l'hospice Taché. Il aurait eu 101 ans dans 3 semaines. Né à Montréal en 1828, il était venu au Manitoba à pied et en char à bœufs en 1868. Il s'était établi à La Broquerie et avait assisté au développement merveilleux du pays. Depuis quelques années il était faible et gardait le lit. Lui survivent sa femme et 18 enfants et petits-enfants. » Vérification faite, il se trouve que l'immigrant de 1868, fils de Joseph Taillefer et d'Angélique Desormier, n'a été baptisé que le 25 janvier 1840 en la Basilique de Notre-Dame à Montréal.

Parfois des petites gens meurent et obtiennent quand même un traitement nécrologique hors de l'ordinaire. Ce fut le cas en novembre 1929 pour Hélène St-Matte-Jérôme, qui était la mère du très connu Roger Goulet et encore plus la femme d'Elzéar Goulet, assassiné en 1870 à coups de pierres par une foule surexcitée d'orangistes alors qu'il s'enfuyait en tentant de traverser la rivière Rouge à la nage. L'hommage est signé Guillaume Charette, autant historien que poète. En voici un petit extrait édifiant :

« En elle nous perdons une de ces femmes qui rappellent les anciennes Canadiennes dont parle de Gaspé. Son caractère moral et religieux se peint d'un trait qui mérite de passer à la postérité. Lorsque l'on apporta le corps de son mari, ses premières paroles quand elle revint à elle furent de dire à ses enfants de s'agenouiller autour de leur père et de le prier de demander à Dieu le pardon de ses assassins.» Guillaume Charette n'hésita pas à recourir à la formule de l'époque pour traduire l'émotion qu'engendra sa mort : « Les funérailles eurent lieu à Kenora au milieu d'un grand concours d'amis et de parents. »

Dans la rédaction des hommages aux morts, les codes d'écriture en vigueur sont de rigueur autant pour les petits que les célébrités, pour les écrivains confirmés que pour les débutants. En version écrite, la douleur ne fait que s'adapter au style du temps.

RICHER

À qui le cimetière?

L'Archidiocèse de Saint-Boniface veut fermer définitivement la paroisse de l'Enfant-Jésus de Richer. Des résidants voudraient assumer la gestion de son cimetière. À qui revient cette responsabilité?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La fermeture canonique de la paroisse catholique de Richer, prévue par l'Archidiocèse de Saint-Boniface, inquiète plusieurs membres de la Corporation du site historique de l'Enfant-Jésus, qui voudraient que la corporation retienne la gestion du cimetière, en plus de celle de l'église.

« La paroisse de l'Enfant-Jésus a été rendue inactive par l'Archidiocèse en 1995, rappelle la directrice actuelle du cimetière, et archiviste du Site historique de l'Enfant-Jésus, Patricia Gendreau. Depuis, nos bénévoles, d'abord regroupés comme les Amis de la prière, et ensuite, en 2010, en tant que corporation à but non-lucratif, ont consacré énormément d'énergie pour réaménager l'église et pour entretenir le cimetière. Tous deux étaient en très mauvais état.



Archives La Liberté

Patricia Gendreau.

« En fait, nous avons investi près de 25 000 $ pour le cimetière, et c'est sans parler de la main-d'œuvre, poursuit-elle. Et maintenant, par le biais d'une fermeture canonique, l'Archidiocèse veut nous dérober notre cimetière, afin qu'il soit géré par la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes. Cela nous semble injuste. Nous aimerions que notre corporation soit responsable du maintien de l'église et des 13,3 acres qui comprennent l'édifice et le cimetière, et qu'elle détienne les titres fonciers de tout le terrain. »

Économe de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, Richard Fréchette voit la situation d'un œil différent.

« Une fermeture canonique, c'est la reconnaissance officielle, par l'évêque, qu'une paroisse n'existe plus, rappelle-t-il. Lorsque cela arrive, les églises sont parfois démolies, parfois vendues à d'autres communautés chrétiennes, ou encore vendues à des corporations historiques à titre d'édifices patrimoniaux. « Or, les cimetières paroissiaux appartiennent à l'Archidiocèse, poursuit-il. Cela a toujours été le cas. Et leur maintien, même après qu'une paroisse est déclarée officiellement fermée, demeure sa responsabilité. Cette responsabilité est avant tout spirituelle. Nous la voyons comme une œuvre d'Église.

« En fait, dans d'autres endroits où les paroisses ont été fermées, comme à Cardinal et Saint-Lupicin, les cimetières sont demeurés dans les mains de l'Archidiocèse, poursuit-il. Ce sont les paroisses avoisinantes qui s'en occupent. Le cas le plus récent est celui de l'église Saint-Antoine, à Aubigny, fermée cet été. Depuis, c'est la paroisse de Sainte-Agathe qui s'occupe d'entretenir le cimetière. »

Selon Richard Fréchette, rien n'empêcherait les résidants de Richer de continuer de maintenir le cimetière de l'église de l'Enfant-Jésus, sous la tutelle de la paroisse Sainte-Anne-des-Chênes.

« Au contraire, nous savons combien les bénévoles de la Corporation du site historique de l'Enfant-Jésus se sont dévoués pour l'entretenir, indique-t-il. Nous sommes impressionnés par leur excellent travail. Une fois la paroisse de l'Enfant-Jésus officiellement relâchée, les laïcs pourront en pleine liberté s'occuper de l'édifice à titre de site historique. Or, l'Archidiocèse n'est pas prêt à donner un cimetière à une corporation historique. »

En fait, cela ne se serait produit qu'une seule fois, en 1992, avec l'achat de l'ancienne église de Sainte-Élisabeth. « Le propriétaire ne s'occupait pas du terrain et les résidants de la région et anciens paroissiens se sont mobilisés, en 2002, pour que l'Archidiocèse rachète la propriété, ce qui fut fait, rappelle Richard Fréchette. Nous avons appris notre leçon. »

Pour sa part, Patricia Gendreau estime que « le diocèse devrait avoir plus confiance en nos habiletés ». « Lorsque nous nous sommes mis à entretenir le cimetière, en 2007, les monuments tombaient, rappelle-t-elle. En 2009, la paroisse Sainte-Anne-des-Chênes nous a déclarés administrateurs du terrain. Nous avons redoré le site, non seulement pour rendre hommage à un site patrimonial, mais pour accorder le plus grand respect aux fidèles qui y reposent. J'espère que Mgr Albert LeGatt sera ouvert à discuter de la question lorsqu'il assistera, le 24 octobre prochain, à l'assemblée annuelle de la Corporation du site historique de l'Enfant-Jésus. » (1)

(1) L'assemblée annuelle de la Corporation du site historique de l'Enfant-Jésus se déroulera le 24 octobre, à partir de 9 h au centre *Young At Heart*, situé 22, chemin Dawson, à Richer.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un nouveau président au CDEM

L'assemblée générale annuelle de l'AMBM et du CDEM a été placée sous le signe du renouveau.

Thibault JOURDAN
presse1@la-liberte.mb.ca

Près de 200 personnes ont assisté, le 10 octobre dernier, à l'assemblée générale annuelle de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) et du Conseil de développement économique des municipalités bilingues (CDEM). Cette dernière avait lieu au Centre culturel franco-manitobain à Winnipeg, et a rassemblé plusieurs dizaines d'élus et de représentants des 17 municipalités membres de l'association.

Parmi les nouveautés cette année, on peut noter l'instauration d'une cotisation annuelle de 125 $ pour les membres de l'AMBM. Le but n'est pas de combler le très léger déficit de 610 $, sur un budget d'environ 511 000 $, mais de « conscientiser la raison du pourquoi tu es membre », explique le directeur exécutif de l'association, Louis Tétrault. « C'est plus symbolique qu'autre chose, et ça permet de démontrer l'engagement des municipalités. Tous les élus ont approuvé sa création », assure-t-il.

Par ailleurs, la question des fusions des municipalités a été évoquée. Le directeur exécutif de l'association a rappelé que des craintes avaient été exprimées auprès du ministre chargé des administrations locales, Ron Lemieux, quant à la viabilité des services en français dans les petites communautés. En filigrane, on retrouve la peur, pour les petits villages francophones, de perdre leur identité culturelle et leur poids politique au niveau de la langue.



photo : Thibault Jourdan

Edmond LaBossière est devenu le nouveau président du conseil d'administration du CDEM.

Louis Tétrault a en outre indiqué que deux municipalités, Saint-Lazare et Ellice, ont récemment reçu une lettre du ministre dans laquelle ce dernier accepterait que les deux villages fusionnent avec la communauté d'Archie, et qu'il ne chercherait pas à imposer une autre communauté anglophone. Ces trois villages dépasseraient de peu la limite des 1 000 habitants, minimum fixé par le gouvernement.

Nouveau président au CDEM

Cette assemblée générale était aussi la dernière de Paul Grenier comme président du conseil d'administration du CDEM. Un « excellent *leader*, un homme approchable qui a su garder l'équipe qui a travaillé avec lui », selon le maire de Saint-Pierre-Jolys, Denis Fillion. « C'est quelqu'un qui a apporté beaucoup d'expérience, de savoir-faire au niveau des négociations avec les politiques. Ce savoir-faire-là, c'était sa perle », a commenté Louis Tétrault.

Edmond LaBossière est devenu le nouveau président du conseil d'administration du CDEM. Originaire de Saint-Léon, cet ancien professeur de mathématiques et de physique au niveau secondaire a intégré le conseil d'administration de l'organisme de développement économique il y a deux ans en tant que représentant de Saint-Pierre-Jolys.

« Nous allons continuer à travailler dans les domaines de l'économie verte et de la jeunesse, a-t-il indiqué. Il faut aussi répondre aux besoins des communautés et nous sommes en train de faire une enquête pour identifier ce qui marche bien et ce qu'il faut améliorer dans les villages. »

Les résultats devraient être connus d'ici fin novembre et serviront notamment à orienter la planification stratégique du CDEM, qui doit être décidée lors d'une réunion prévue au début du mois de décembre.

AFFAIRES

Kevin O'Leary à Winnipeg

Le 23 octobre prochain, l'homme d'affaires Kevin O'Leary sera à Winnipeg. Célèbre notamment pour apparaître dans l'émission *Dragon's Den* sur la CBC, il participera à une soirée organisée par le conseiller en placements Robert Tétrault (1).

« C'est une soirée à la fois pour remercier mes clients et permettre aux gens de la communauté francophone, qui sont intéressés, de le rencontrer, explique Robert Tétrault. Il va parler de sa vie, de *Dragon's Den* et offrir un aperçu des marchés et des taux d'intérêts. Il a une opinion, des conseils à donner. »

L'évènement, qui commencera à 18 h 30, aura lieu au Niakwa Country Club et accueillera 250 personnes. Ce sera une occasion, pour les francophones, de se familiariser un peu avec des notions qui ne sont pas forcément évidentes au premier venu.

« Les gens ne sont pas informés quant aux opportunités de placements, estime Robert Tétrault. De même, il y a clairement un manque de conseillers en placements financiers dans la communauté francophone », conclut-il.

(1) : Réservations au 204-925-5298 ou francine.fournier@nbc.ca

T.J.

SAINTE-ANNE

Une situation précaire

Qu'ils compatissent ou pas avec le sort de leur maire, Bernard Vermette, accusé d'attentat à la pudeur, les résidants de Sainte-Anne sont inquiets du manque de représentants francophones au Conseil de la Ville.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les résidants francophones de Sainte-Anne se disent inquiets du sort possible du maire de la communauté, Bernard Vermette, accusé d'attentat à la pudeur, ainsi que du manque d'une présence francophone forte au conseil de la Ville de Sainte-Anne, moyennant son absence.

« Nous avons besoin de francophones engagés, déclare la directrice du comité culturel de Sainte-Anne, Diane Connelly. Et Bernard Vermette, depuis son élection, en 2006, est certainement un francophone très présent dans la communauté. J'ai rarement vu un maire assister à autant de rencontres ou d'évènements culturels et communautaires. On ne peut pas remettre en question son engagement envers la francophonie et ses racines métisses.



Archives La Liberté

Bernard Vermette.

« Ce qui inquiète, c'est que son absence se ferait sentir, s'il était déclaré coupable du crime dont il est accusé, poursuit-elle. À court terme, la mairesse adjointe, Hélène d'Auteuil, assurerait une présence francophone. Or, elle est la seule autre francophone à y siéger. Et nous aurons des élections à l'automne de 2014. Sans Bernard Vermette et Hélène d'Auteuil, la situation pourrait devenir difficile pour nous. »

Pour sa part, Hélène d'Auteuil se dit prête à assumer les fonctions de mairesse. « Je dois me préparer à toute éventualité, rappelle-t-elle. Je me suis dit qu'il était possible que j'aie à remplacer Bernard Vermette avant même qu'il comparaisse en cour, en raison du stress que cela peut produire chez une personne. Mais jusqu'à présent, malgré le fardeau qu'il porte, il est capable d'assumer ses fonctions de maire. Son courage est indéniable. »

Des opinions partagées

On se rappellera que Bernard Vermette a été arrêté en juillet dernier et accusé d'attentat à la pudeur, crime qu'il aurait commis en 1966. La plainte avait été déposée à la Gendarmerie royale du Canada à Saint-Pierre-Jolys, par une femme qui, au moment des faits allégés, était âgée de neuf ans. À l'époque, Bernard Vermette avait 27 ans. Il a présentement 74 ans. Depuis 1983, le Code pénal canadien ne reconnaît plus l'attentat à la pudeur. Le crime a été remplacé par l'agression sexuelle, un délit passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans.

« Il y a autant d'opinions qui circulent sur Bernard Vermette qu'il y a de résidants, mentionne Diane Connelly. Or, lorsque les résidants en parlent, ce n'est pas comme discuter de la réparation d'un pont ou la réfection de trottoirs, pour ensuite remettre en question la décision du maire. Les gens font preuve d'une sensibilité et d'une grande retenue.

« J'ai vu beaucoup de gens offrir un appui moral au maire lorsqu'il jouait de la guitare lors de la dernière Fête de la culture, poursuit-elle. D'autre part, personne ne veut dépeindre la dame qui l'accuse dans une situation aussi personnelle que celle-ci d'avoir imaginé l'incident en question. »

Bernard Vermette a comparu à la Cour provinciale le 27 septembre dernier. L'affaire a cependant été renvoyée à une date ultérieure, qui reste à déterminer, sans que le juge ait entendu sa plaidoirie.

« Certains condamneront Bernard Vermette, d'autres attendront la décision des juges », fait remarquer à son tour Hélène d'Auteuil.

Résidant de Sainte-Anne, Louis Bernardin est moins convaincu. « Il y aura toujours de gens qui penseront mal de lui, peu importe les résultats de l'enquête, souligne-t-il. Et c'est dommage. Les francophones auraient plus intérêt de songer davantage à une représentation francophone solide au Conseil de la Ville de Sainte-Anne. »